



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

06/03/2023

Conseil municipal | 29



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - PRÉAMBULE

Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire 2023.

Ce débat n'a aucun caractère décisionnel et n'est pas soumis au vote de l'assemblée mais il fait cependant l'objet d'une délibération afin que le Préfet puisse s'assurer de sa tenue conformément à la loi.

Le Débat d'Orientations Budgétaires a vocation à éclairer les choix budgétaires et financiers qui détermineront les priorités pour l'année 2023. Il constitue une étape importante du cycle budgétaire et du débat démocratique.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - PRÉAMBULE



Le Débat d'Orientations Budgétaires est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire et doit intervenir dans le cadre :

- ❖ De la loi du 6 février 1992,
- ❖ De l'ordonnance N° 2005-1027 du 26/08/2005,
- ❖ Du Code général des collectivités territoriales.

Conformément à la loi N°2014-58 du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM :

« Dans les communes de plus de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune ».

Conformément à la loi NOTRe, sur les relations commune et administrés.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Conformément au Code général des collectivités territoriales et la loi de programmation des finances publiques, à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, sont présentées :

- ❖ L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement exprimée en valeur en comptabilité générale de la section de fonctionnement
- ❖ L'évolution du besoin de financement.

En outre le rapport comporte :

- ❖ Les orientations budgétaires portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement, les hypothèses notamment en matière de concours financiers.
- ❖ Les engagements pluriannuels.
- ❖ L'encours de la dette et l'évolution de l'endettement.
- ❖ L'évaluation de l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne.



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - SOMMAIRE

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE GÉNÉRAL

- ❖ Les perspectives économiques pour 2023
- ❖ Les mesures relatives aux collectivités locales
- ❖ La réforme de la fiscalité
- ❖ La revalorisation des valeurs locatives
- ❖ Le Fonds de Compensation de la TVA



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - SOMMAIRE

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

- ❖ Rétrospective 2019 - 2022
- ❖ Les orientations budgétaires 2023
- ❖ La prospective 2023 - 2026

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2023

Les perspectives économiques sont conditionnées à la situation mondiale :

- ❖ Force est de constater un ralentissement de la croissance mondiale sur fond d'inflation record selon les économies.
- ❖ Dans le monde entier, l'inflation a atteint en 2022 des sommets non vus depuis plusieurs décennies avec de fortes augmentations du coût des matières premières et de l'énergie.
- ❖ Cette situation a conduit les banques centrales à durcir significativement les conditions financières.
- ❖ Le durcissement des politiques se fait au détriment du soutien à l'activité économique.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2023

Au niveau mondial :

- ❖ Aux États-Unis, l'inflation est davantage diffuse parmi l'ensemble des biens et services mais semble avoir passé son point haut. La remontée des taux d'intérêt y est particulièrement marquée. Conjugée à un environnement macro-financier mondial incertain, cette politique monétaire restrictive de la réserve fédérale participe à la forte dépréciation du dollar américain depuis le début de l'année 2022.
- ❖ En Chine, si l'économie a pu redémarrer cet été après des mois de confinement sévères, ce redémarrage se fait sur des bases fragiles, avec notamment un marché immobilier en grande difficulté et, plus globalement, la fin annoncée du régime de croissance soutenue qu'a connu le pays.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2023

Au niveau européen :

- ❖ L'Europe est la région la plus affectée par les répercussions économiques de la guerre en Ukraine. En zone euro, l'inflation a atteint 10,7 % en octobre 2022. La situation est également critique au Royaume-Uni, la hausse des coûts énergétiques n'arrivant pas à être endiguée.
- ❖ Toutefois, les politiques budgétaires mises en places par les états de la Zone Euro tentent d'éviter une forte récession économique.

06/03/2023

Conseil municipal

| 37



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2023

Au niveau national : l'activité française continue globalement de résister malgré une inflation élevée

- ❖ Après avoir ralenti en août et en septembre (5,9% et 5,6%), l'inflation repart à la hausse en octobre à 6,2%. L'inflation française demeure inférieure à celle de la zone Euro (10,2 % en octobre), où encore à celle de sa voisine allemande (11,2%).
- ❖ Les prix à la production devraient rester à des niveaux élevés tant que les problèmes d'approvisionnement d'énergie persistent avec des risques de pénurie, entraînant dès lors des augmentations de prix qui se répercutent sur de nombreux biens et services.
- ❖ Le taux de chômage en France est resté stable au premier semestre 2022 (7,2% soit en net recul depuis quelques années). Ce faible taux s'explique par la création d'emplois. En outre de nombreuses entreprises françaises rencontrent des difficultés de recrutement, cette tendance se retrouvant d'ailleurs dans le secteur public sur des métiers en tensions.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2023



- ❖ Après plusieurs années marquées par un budget fortement expansionniste en réponse à la crise sanitaire, le déficit budgétaire diminuera en 2023 et les finances publiques devraient progressivement retrouver une trajectoire plus soutenable selon les projections du gouvernement. D'après le PLF 2023, le déficit public devrait atteindre 5% du PIB en 2022 (6,4% en 2021) et s'y stabiliser.
- ❖ Le ratio de dépenses publiques devrait poursuivre sa baisse en 2023 (56,6% du PIB) malgré la mobilisation des finances publiques pour protéger les ménages et les entreprises contre la crise énergétique).
- ❖ Le PLF 2023 prévoit une baisse en volume de 1,5% pour les dépenses publiques, principalement en raison de la forte diminution des mesures de soutien d'urgence pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : **LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR 2023**

- ❖ Un risque pèse sur les finances publiques françaises avec la montée des taux directeurs de la BCE, avec des taux d'intérêt obligatoire à 10 ans à des niveaux non vus depuis une décennie.
- ❖ Le poids de la dette va donc augmenter dans les années à venir et contraindre la France à plus de rigueur dans la gestion de ses finances publiques.
- ❖ Le projet de loi de programmation des finances publiques pour la période de 2023 à 2027 définit la ligne que le gouvernement souhaite donner aux finances publiques, Cette trajectoire vise un retour du déficit public sous le seuil de 3% du PIB à l'horizon 2027. L'État demande donc aux collectivités locales de participer à l'effort de réduction du déficit public par une maîtrise de la dépense publique.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 26,9 milliards € pour 2023

Si le montant de la DGF allouée aux départements chute, le montant de la DGF allouée aux communes et aux intercommunalités augmente de 320 millions d'euros :

- ❖ DSU : +90 millions €
- ❖ DSR : + 200 millions €
- ❖ Dotation d'intercommunalité : +30 millions €

Les dotations de soutien à l'investissement : 1,8 milliards € pour 2023

En 2023, le montant de ces dotations est stable, hormis celui de la DSIL qui diminue fortement,

- ❖ DTER : 1 046 millions €
- ❖ Dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions €
- ❖ Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 millions € (-337 millions €/2022)

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La suppression de la CVAE, initialement prévue par la loi de finances pour 2021 sur une année, se fera désormais en deux années et par étape.

En 2023, la cotisation due sera diminuée de moitié (taux de 0,375 %). En 2024, la CVAE sera entièrement supprimée.

Dès 2023, les collectivités ne toucheront plus de CVAE, et celles bénéficiant en 2022 de recettes de CVAE obtiendront une compensation à l'euro près à travers une fraction de TVA.

Le montant de la compensation sera calculé sur la base des exercices de 2020 à 2023. t

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



La réactualisation des valeurs locatives

- ❖ **Les valeurs locatives des locaux professionnels** font l'objet d'une réforme initiée en 2017 avec une actualisation des paramètres réalisée en 2022 pour une prise en compte en 2023. Compte tenu du risque de réévaluation important et donc d'augmentation significative de l'imposition, le PLF a finalement décalé de deux ans (soit en 2025) la prise en compte de cette actualisation, En attendant, la règle de revalorisation de droit commun s'applique (moyenne de l'évolution annuelle des loyers des 3 années précédentes).
- ❖ **Le calendrier de revision des valeurs locatives des locaux habitation** est également repoussé de deux ans, soit au 1er janvier 2028.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



Le soutien aux collectivités en situation de tension énergétique

- ❖ Le Projet de Loi de Finances 2023 prévoit le prolongement du filet de sécurité énergétique à hauteur de 1 milliard d'euros, pour soutenir les collectivités les plus fragiles face à l'inflation et au relèvement du point d'indice, Cette mesure bénéficiera aux collectivités qui auront subi en 2023 une perte d'épargne brute supérieure ou égale à 15 % en 2023.
- ❖ Le bouclier tarifaire est mis en place pour les collectivités locales de moins de 10 agents ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA.
- ❖ L'amortisseur électricité prévoit une prise en charge, à hauteur de 50%, de l'État pour les collectivités dès lors que le prix payé dépassera les 180 €/MWh.

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES



Des mesures complémentaires axées sur l'énergie et l'écologie

- ❖ La fiscalité locale sera adaptée aux exigences de la transition énergétique, notamment avec l'actualisation des critères de performance énergétique et de qualité environnementale. Ces derniers concernent les modes de calcul de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe d'aménagement et des valeurs forfaitaires applicables aux aires de stationnement.
- ❖ La création d'un fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert », doté de 2 milliards d'euros. Complémentaire aux dotations d'investissement de l'État, le Fonds vert répond à un triple objectif :
 - Renforcer la performance environnementale (rénovation des bâtiments publics, modernisation de l'éclairage public, valorisation des biodéchets)
 - Adapter les territoires au changement climatique (risques naturels, renaturation)
 - Améliorer le cadre de vie (friches, mise en place de zone à faible émission)

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ



La Loi de finances pour 2018 avait institué un nouveau dispositif de dégrèvement à la taxe d'habitation accordé sous condition de revenus avec un dégrèvement total de la taxe d'habitation sous conditions de ressources pour 80% des contribuables et une exonération progressive des 20% de contribuables restant imposés sur leurs résidences principales

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans

Les communes doivent à nouveau délibérer, en 2023, pour fixer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LA REVALORISATION DES VALEURS LOCATIVES

Depuis la loi de finances 2018, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition, relève d'un calcul basé sur l'inflation constatée sur les 12 derniers mois non plus d'une fixation parlementaire. Le PLF 2023 a finalement maintenu la règle malgré la règle de forte inflation.

La revalorisation prévisionnelle forfaitaire des bases fiscales en 2023 :

- ❖ Rappel de la règle : évolution (positive) de l'indice des prix à la consommation harmonisé (I.P.C.H.) de novembre N-2 à novembre N-1
- ❖ Application en 2023 : + 7,1 %, ce qui conduira à un gain de recettes fiscales restant à évaluer

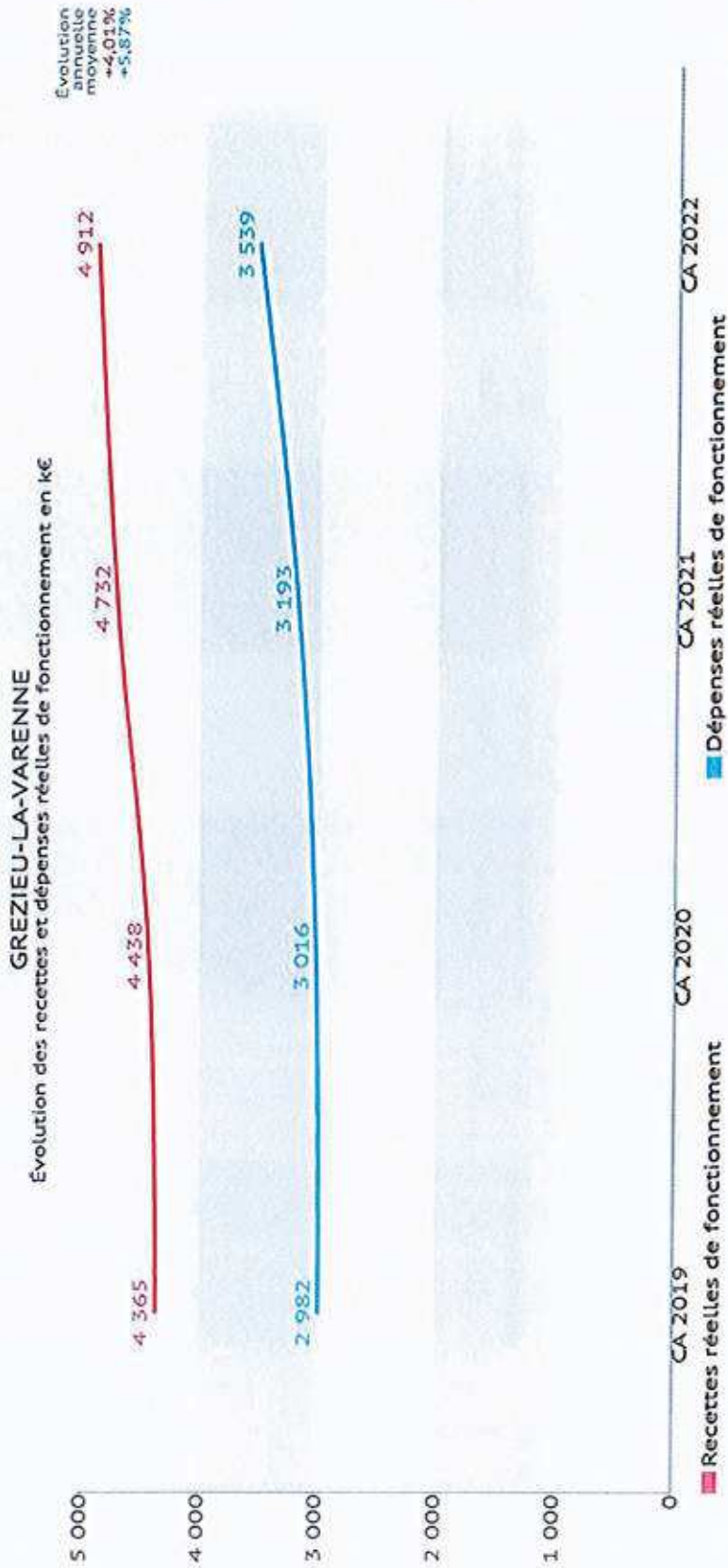


LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LE FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

- ❖ Le taux de FCTVA est fixé depuis 2015 à 16,404 % pour les dépenses éligibles.
- ❖ La commune perçoit en N+2 le FCTVA. En 2023, la base est donc l'exercice 2021.
- ❖ En 2023, selon les nombreuses conditions d'éligibilités pour toutes les communes :
 - Pour la partie investissement du FCTVA, la recette déclarée à percevoir serait de 240 470 €,
 - Pour la partie fonctionnement du FCTVA, la recette déclarée à percevoir sera de 11 157 €.
- ❖ Depuis le 01/01/2022, le dispositif intègre la fourniture de solutions informatiques « en nuage » comme dépenses de fonctionnement éligibles. Par contre, certaines dépenses sont devenues inéligibles comme les logiciels et les agencements et aménagements de terrains.

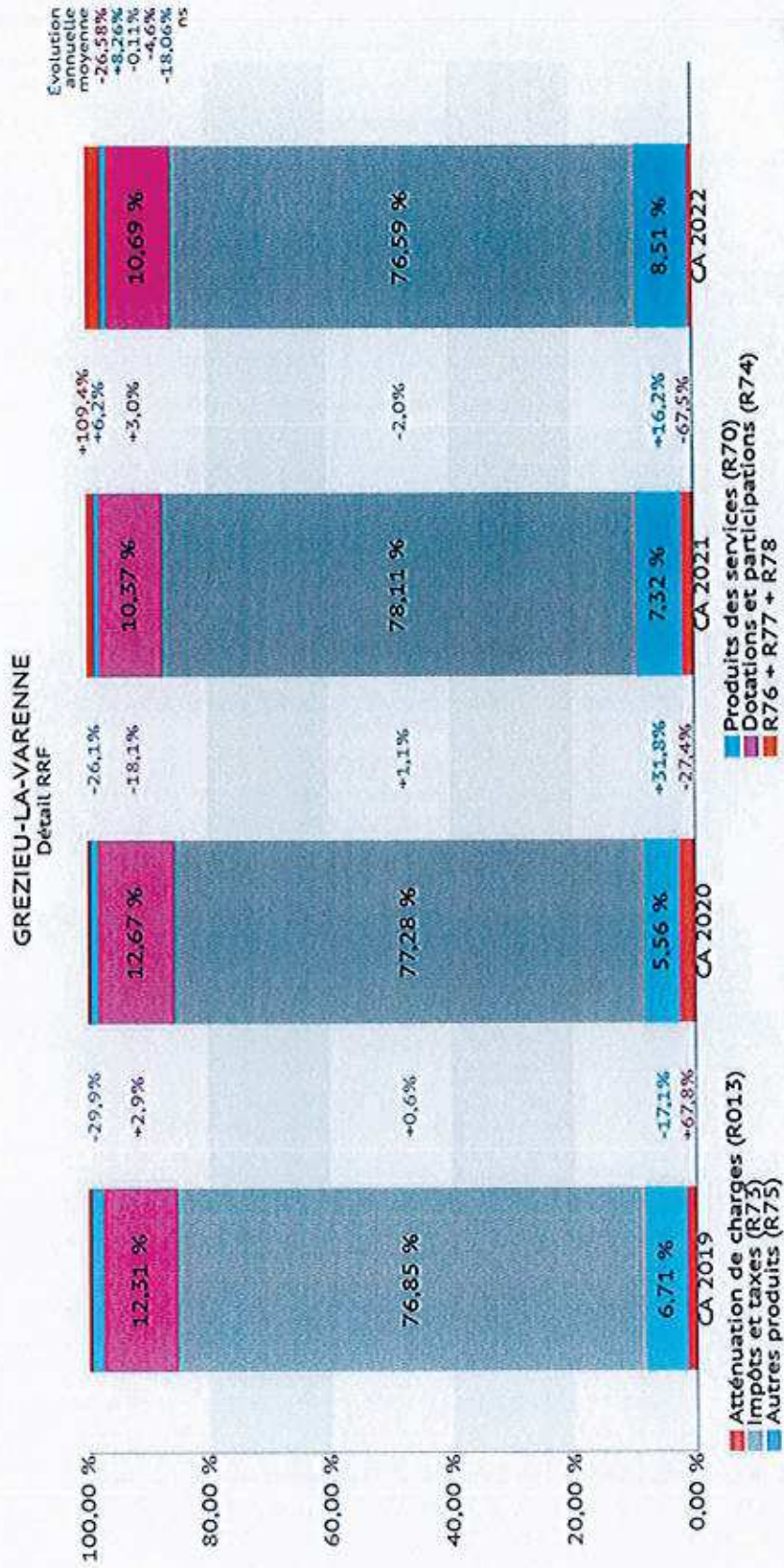


LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2019 - 2022



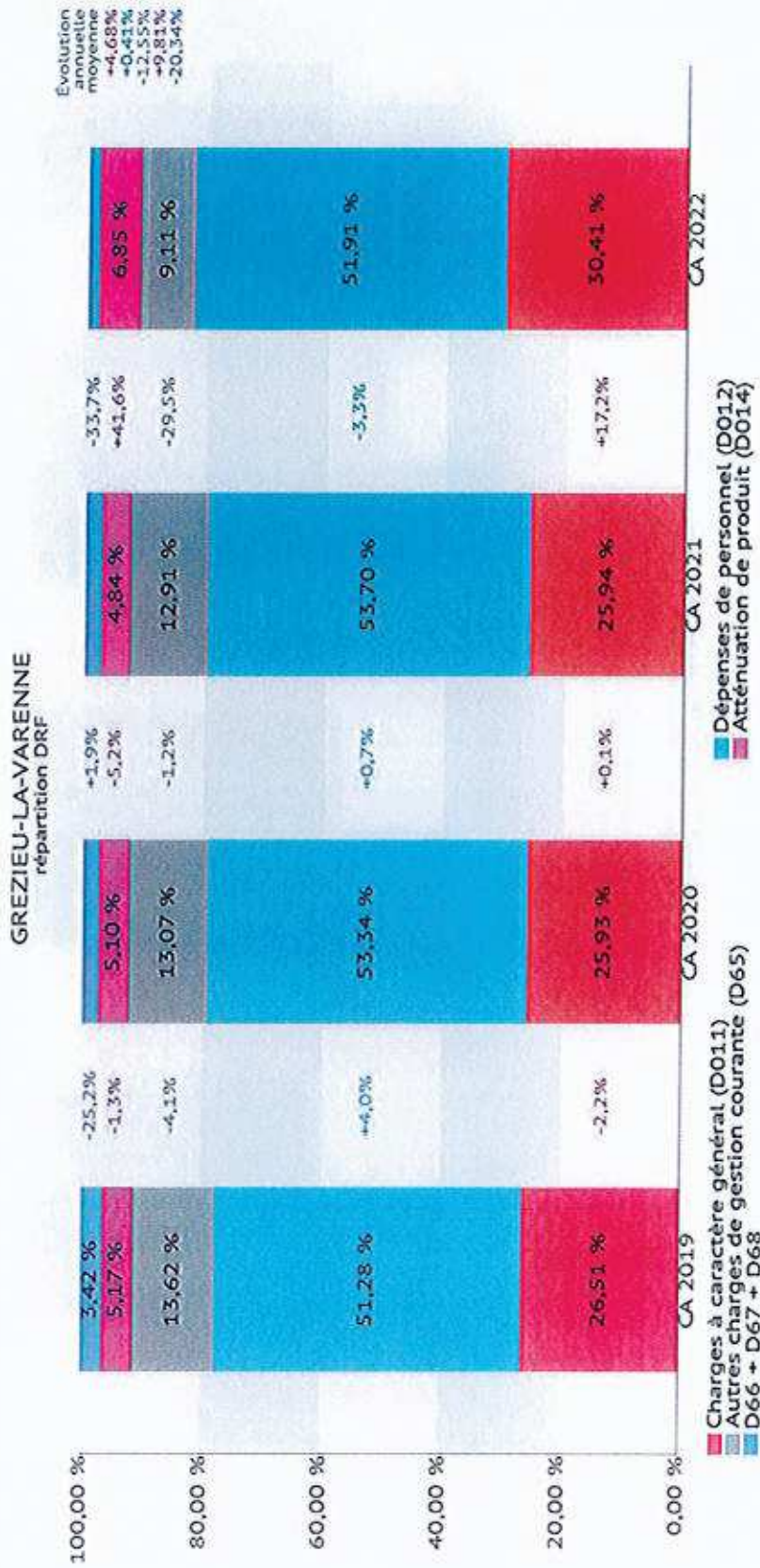


LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2019 - 2022





LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2019 - 2022

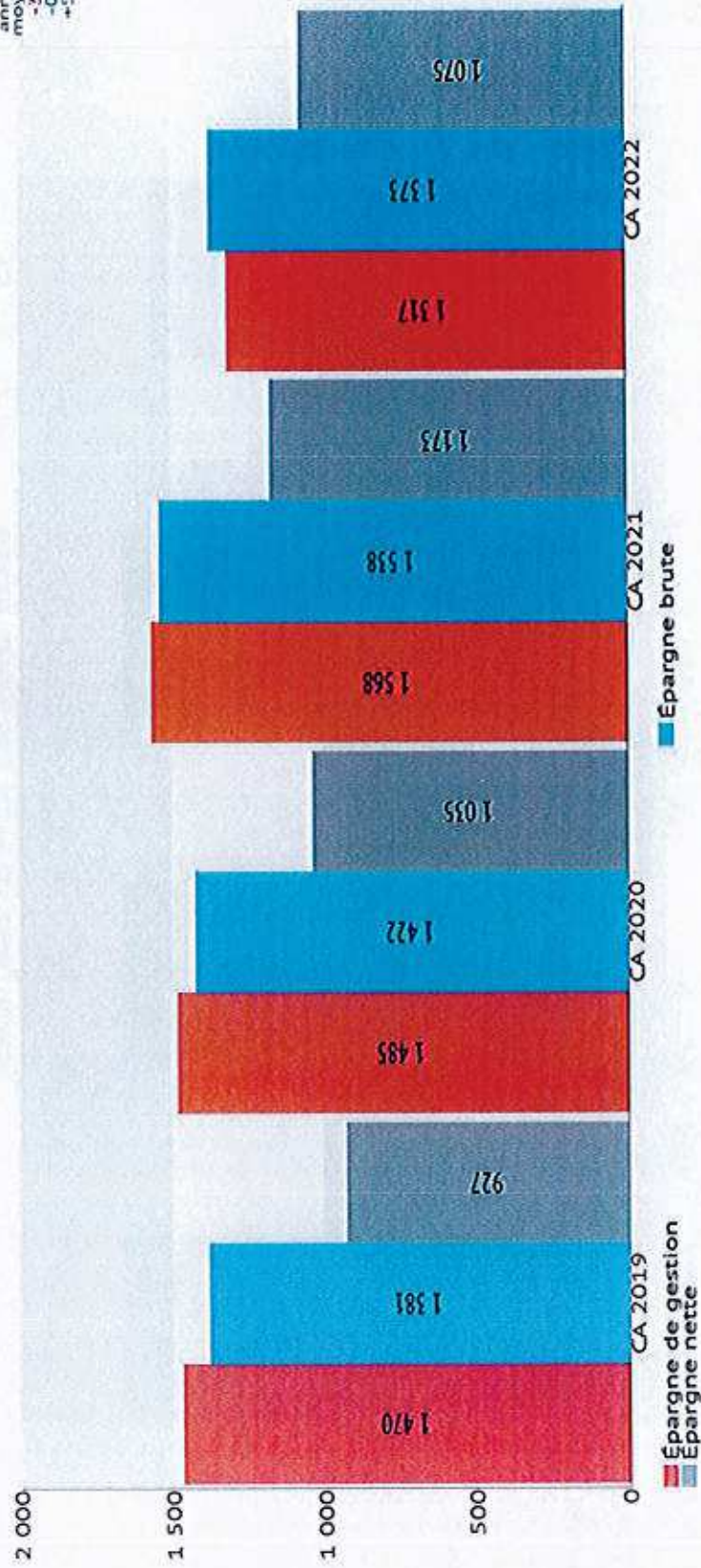




Evolution
 annuelle
 moyenne
 -3,59%
 -0,19%
 +5,08%

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2019 - 2022

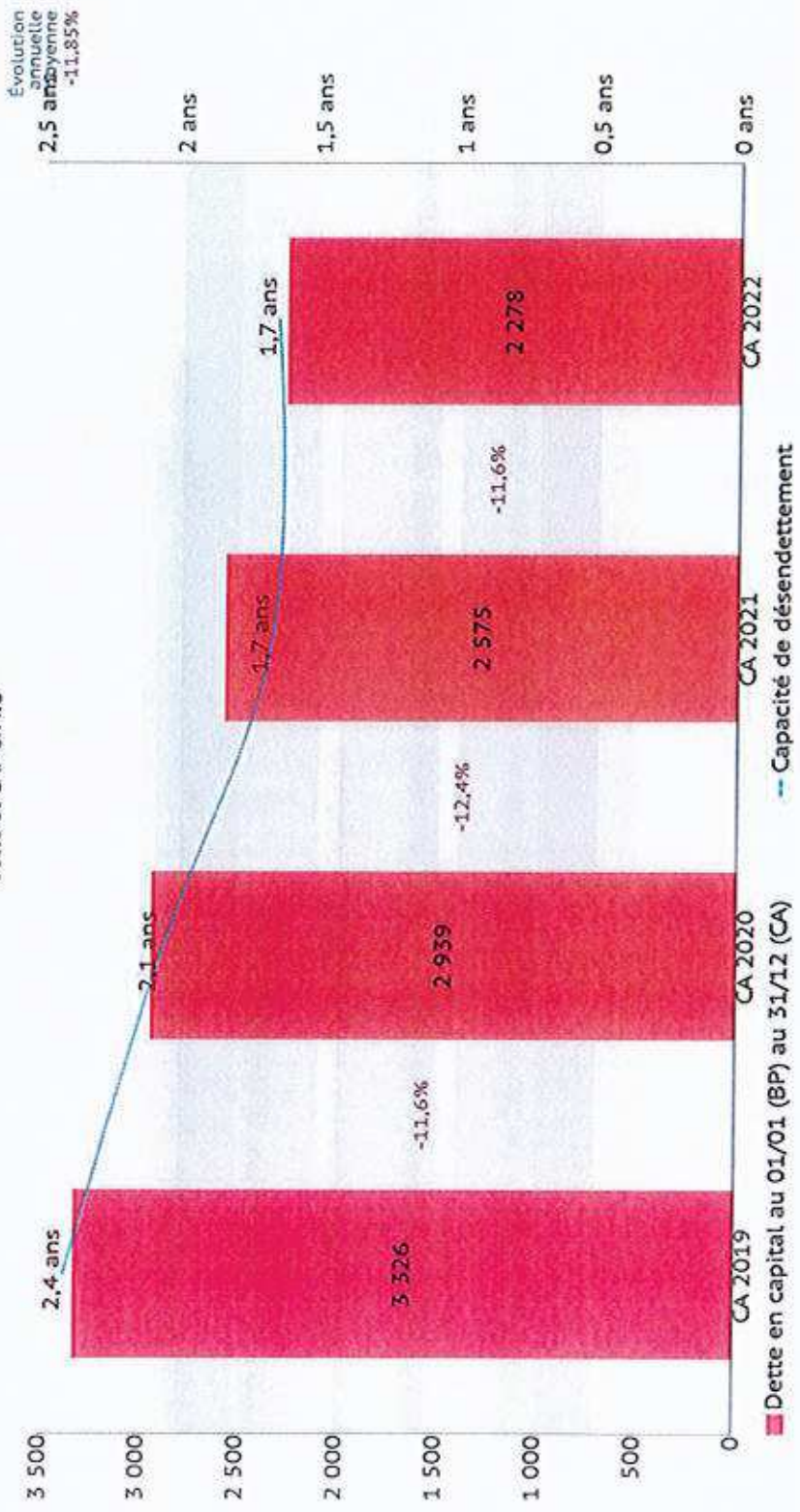
GREZIEU-LA-VARENNE
 Epargne de gestion en k€





LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : RÉTROSPECTIVE 2019 – 2022

GREZIEU-LA-VARENNE
 dette et CAF en k€



06/03/2023



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : **LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023**

Principes retenus pour l'élaboration budgétaire 2023 dans un contexte inflationniste et incertain :

- ❖ Affectation « traditionnelle » de 300 000 € en excédent de fonctionnement reporté
- ❖ Recettes évaluées de manière prudente
- ❖ Stabilité des taux d'imposition
- ❖ Prise en compte de l'inflation dans l'estimation des dépenses
- ❖ Poursuite du plan de mandat avec réajustement du Plan Pluriannuel d'Investissement en fonction des données connues à date (incertitudes sur le montant et la planification des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes).

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Recettes

CHAPITRES	BP 2022	PROJET BP 2023	Évolution en €
ATTENUATIONS DE CHARGES	27 100,00 €	29 450,00 €	2 350,00 €
PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	410 667,00 €	463 300,00 €	52 633,00 €
IMPOTS ET TAXES	3 671 898,00 €	3 897 500,00 €	225 602,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	486 024,00 €	483 970,00 €	- 2 054,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	62 791,00 €	77 250,00 €	14 459,00 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	4 658 480,00 €	4 951 470,00 €	292 990,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	81 100,00 €	35 000,00 €	- 46 100,00 €
TOTAL RECETTES REELLES	4 739 580,00 €	4 986 470,00 €	246 890,00 €
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 190,00 €	6 660,00 €	3 470,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ	300 000,00 €	300 000,00 €	- €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 042 770,00 €	5 293 130,00 €	250 360,00 €

06/03/2023

Conseil municipal | 55



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitre 70

- Une augmentation de près de 13% des produits des services, du domaine et ventes diverses :
- ❖ Des recettes des services scolaires en progression de 35 000 € au vu des effectifs actuels (environ 420 repas/jour et 361 enfants en garderie/jour) et de l'augmentation des tarifs sur une année pleine => 285 000 € pour la restauration scolaire et 95 000 € pour la garderie
 - ❖ Le remboursement des frais de personnel mis à disposition du CCAS pour toute l'année 2023 => 25 000 €
 - ❖ Les remboursements de frais par la CCVL progressent avec l'intégration de sa participation aux frais de fonctionnement des écoles liée à l'utilisation des locaux par l'accueil de loisirs => 16 700 €
 - ❖ Les recettes de régie publicitaire diminuent de 49 % => 5 000 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitre 73

- Des recettes de taxes et de fiscalité en progression de plus de 6 % :
- ❖ La prise en compte de la revalorisation annoncée de 7,1 % des bases locatives des taxes foncières et des taux d'imposition inchangés => 3 300 000 € (+220 802 €/BP 2022 – + 148 167 €/CA 2022)
 - ❖ Un ajustement des droits de mutations en fonction du montant perçu en 2022 => 380 000 € (- 20 000 €/BP 2022)
 - ❖ Une revalorisation de la taxe sur la consommation finale d'électricité en fonction de son évolution sur les 3 dernières années => 138 500 € (+ 10 500 €/ BP 2022)
 - ❖ Des dotations (DSC, FNGIR,) sensiblement identiques aux inscriptions du BP 2022



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitre 74

- Des dotations et participations stables par rapport au BP 2022
- ❖ Une dotation forfaitaire et une dotation de solidarité rurale identiques à celles inscrites au BP 2022 => 300 000 € et 70 000 €
 - ❖ Une recette de FCTVA en progression de 12 % => 10 000 €
 - ❖ Des participations des communes extérieures aux charges de fonctionnement des écoles publiques dans le cadre des dérogations scolaires en hausse de près de 9 % => 11 910 €
 - ❖ Une subvention de 4 500 € inscrite dans le cadre du financement des équipements de suivi des consommations énergétiques de bâtiments communaux (AMI SÉQUOIA)
 - ❖ Une attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle prévisionnelle qui progresse de 50 % par rapport au réalisé des 3 dernières années => 15 000 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitre 75 et 77

→ Les autres produits de gestion courante, qui enregistrent principalement les loyers, augmentent de 23 % avec la comptabilisation du loyer du caviste => 77 250 €

→ Les produits exceptionnels, qui enregistrent principalement les remboursements d'assurance sont évalués de manière très prudente et régressent de près de 58 % => 35 000 €



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitres 013

- Des atténuations de charge prévisionnelles en hausse de 8,6 % avec :
 - ❖ Davantage de remboursements d'indemnités journalières par la sécurité sociale liés au congé maternité d'un agent contractuel => 5 500 €
 - ❖ La suppression du remboursement des décharges d'activité syndicale d'un agent communal et de la prime inflation
 - ❖ La stabilité du fonds de compensation du SFT et l'augmentation du volume des écritures comptables induites par le dispositif des titres restaurant => 23 950 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Dépenses

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES	BP 2022	PROJET BP 2023	Évolution en €
CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 177 266,00 €	1 439 425,00 €	262 159,00 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	1 876 686,00 €	1 990 800,00 €	114 114,00 €
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	260 600,00 €	242 200,00 €	- 18 400,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	328 493,00 €	352 830,00 €	24 337,00 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	3 643 045,00 €	4 025 255,00 €	382 210,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	39 053,00 €	32 670,00 €	- 6 383,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 900,00 €	21 705,00 €	13 805,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	50 000,00 €	50 000,00 €	- €
TOTAL DEPENSES REELLES	3 739 998,00 €	4 129 630,00 €	389 632,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 023 321,00 €	870 975,00 €	- 152 346,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	279 451,00 €	292 525,00 €	13 074,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 042 770,00 €	5 293 130,00 €	250 360,00 €

06/03/2023

Conseil municipal | 61



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

→ Dans un contexte inflationniste, l'ensemble des charges a caractère général progressent de 22 % avec des augmentations plus prononcées, au vu du réalisé 2022, sur les postes suivants :

- ❖ Électricité (+34 %), gaz (+75 % sur la base de l'estimation du fournisseur) => 300 500 €
- ❖ Carburant (+50 %) => 15 000 €
- ❖ Alimentation (+15 %) => 134 900 €
- ❖ Produits d'entretien (+30 %) => 23 750 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

→ Des prestations en évolution :

- ❖ Télésurveillance des bâtiments communaux : centrales alarmes IP, caméras au CTM et levée de doute (+5 434 € => 13 328 €)
- ❖ Instruction des autorisations d'urbanisme par le SOL (+9 265 € => 18 100 €)



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

- Une assiette de dépenses également élargie :
- ❖ École élémentaire : contrat de maintenance VPI et informatique (+12 700 €)
- ❖ Cuisine centrale : contrat de maintenance matériel de cuisine (+4 600 €)
- ❖ Développement durable : embellissement du Tupinier (+3 000 €), fête de la Nature (+2 000 €), Grézieu répare (+2 000 €), soirée animation sur les espèces invasives (+3 000 €)
- ❖ Fêtes et cérémonies : repas des bénévoles associatifs (+19 000 €), fête de l'été (+7 100 €)

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 011

→ Des dépenses à caractère ponctuel :

- ❖ Assurances : dommage-ouvrage dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes (26 000 €)
- ❖ Frais d'acte et de contentieux : condamnation solidaire de la commune et de son assureur, Groupama, par le TA de Lyon à verser, dans le cadre d'un contentieux engageant la responsabilité sans faute de la commune, la somme globale de 37 070,82 €



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 012

- Les dépenses de personnel progressent de 6,08 % avec :
 - ❖ L'impact sur l'année complète des recrutements 2022 (médiathèque : +0,5 ETP, restauration scolaire et périscolaire : +1,76 ETP)
 - ❖ La comptabilisation de l'augmentation de la valeur du point (+3,5 % au 01/07/2022) et de l'indice minimum de rémunération sur toute l'année 2023
 - ❖ La prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 012

- Les dépenses de personnel progressent de 6,08 % avec :
- ❖ Le recrutement de nouveaux agents à compter de mai 2023 en prévision de la réorganisation des services (2,8 ETP)
 - ❖ Le remplacement d'agents (maladie, congé maternité, ...) sur la base de 2,3 ETP
 - ❖ Le recrutement d'un saisonnier pour le service des espaces verts (période avril à septembre)
 - ❖ L'anticipation d'une éventuelle revalorisation du point d'indice de 1,5% au 01/07/2023



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : **LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023**

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 014

- Les atténuations de produits diminuent de 7,06 %, avec :
- ❖ Une baisse de la contribution au titre de la loi SRU, ajustée au montant calculé pour 2023 => soit 46 000 €
 - ❖ Une inscription à hauteur de 99 000 € de l'attribution de compensation versée à la CCVL, comprenant la contribution au SYTRAL
 - ❖ Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales évalué en fonction de son évolution sur les 3 dernières années => 97 200 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 65

- Les charges de gestion courante augmentent de 9,5 %, avec :
- ❖ La prévision d'acquisition de nouveaux logiciels métiers notamment pour le restaurant scolaire (MAIA) => 15 244 €
 - ❖ Une hausse des indemnités des élus et charges associées liée à l'évolution de la valeur du point => 125 800 €
 - ❖ La prise en compte de l'augmentation de 6 719 € de la contribution au SDMIS => 104 530 €
 - ❖ Une subvention prévisionnelle au CCAS portée de 14 à 20 000 €
 - ❖ Une enveloppe prévisionnelle dédiée aux subventions aux associations légèrement supérieure à celle de 2022 => 60 000 € (à ajuster en fonction des propositions des commissions concernées)

06/03/2023



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Recettes réelles – Chapitres 66 et 67

- Les charges financières actent le désendettement de la commune (-16,34 %) :
- ❖ La prévision budgétaire s'établit à 32 670 € (intérêts réglés à échéance et ICNE)
 - ❖ Restent 3 emprunts en cours

→ Les charges exceptionnelles augmentent de 13 805 €, avec principalement l'inscription d'une somme prévisionnelle (à ajuster avant le vote du budget) de 14 700 € pour les subventions exceptionnelles à verser aux associations

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section de fonctionnement – Dépenses réelles – Chapitre 022

- Inscription en dépenses imprévues de fonctionnement d'une enveloppe nouvelle de crédits, à hauteur de 50 000 €, permettant d'isoler le budget de la participation citoyenne, avec une réaffectation des crédits à prévoir en cours d'année en fonction des projets actés.

06/03/2023

Conseil municipal | 71



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE :
LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le projet de budget 2023, avec une hausse importante des recettes et des dépenses de fonctionnement, permet de dégager une enveloppe de 870 975 € pour le financement des investissements de l'exercice.

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section d'investissement – Recettes

CHAPITRES	CRÉDITS OUVERTS 2022	RAR AU 31/12/2022	CRÉDITS NOUVEAUX	PROJET BP 2023
SUBVENTIONS RECUES	1 705 801,60 €	1 048 086,00 €	5 960,00 €	1 054 046,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 032,00 €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS EN COURS	22 573,00 €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	1 732 406,60 €	1 048 086,00 €	5 960,00 €	1 054 046,00 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	238 977,70 €	- €	330 000,00 €	330 000,00 €
EXÉCUTÉS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS	1 282 579,04 €	- €	1 098 608,34 €	1 098 608,34 €
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	800,00 €	- €	1 600,12 €	1 600,12 €
PRODUITS DES CESSION D'IMMOBILISATIONS	1 522 356,74 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	286 485,46 €	247 668,89 €	1 200,00 €	248 868,89 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	5 541 248,80 €	1 295 754,89 €	1 438 368,46 €	2 734 123,35 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 023 321,00 €		870 975,00 €	870 975,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	279 451,00 €		292 525,00 €	292 525,00 €
OPÉRATIONS PATRIMONIALES	290 861,00 €		131 080,00 €	131 080,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	570 312,00 €		1 294 580,00 €	1 294 580,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 111 560,80 €	1 295 754,89 €	2 732 948,46 €	4 028 703,35 €
			RÉSULTAT REPORTÉ	2 400 747,65 €
			TOTAL BUDGET	6 429 451,00 €

06/05/2023

Conseil municipal

73



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Recettes réelles

→ Les dotations – Chapitre 10

- ❖ Excédent de fonctionnement capitalisé => 1 098 608,34 €
- ❖ Taxe aménagement => 100 000 €
- ❖ FCTVA => 230 000 €

→ Les subventions – Chapitre 13

- ❖ Frais études énergétique AMI MIMOSA SEQUOIA => 5 000 €
- ❖ Frais étude de simulation dynamique salle des fêtes => 960 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section d'investissement – Recettes réelles

- Dépôts et cautionnement reçus
- ❖ Prévion de 2 cautions en cas de changement de locataires => 1 600,12 €
- Produits des cessions d'immobilisations
- ❖ Ouverture « technique » de crédits pour des cessions (non identifiées) => 1 000 €
- Opérations pour compte de tiers
- ❖ Délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux d'eaux usées avec le SIAHVV équilibrée en dépenses et en recettes sur les années 2021/2022 => 1 200 € (révisions prix)



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses

CHAPITRES	CRÉDITS OUVERTS 2022	RAR AU 31/12/2022	CRÉDITS NOUVEAUX	PROJET BP 2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 760,00 €	5 760,00 €	50 000,00 €	55 760,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	181 277,69 €	6 244,86 €	193 900,00 €	200 144,86 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	230 000,00 €	- €	- €	- €
OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT	3 948 347,65 €	210 963,86 €	4 329 372,39 €	4 540 336,25 €
TOTAL DES DÉPENSES D'EQUIPEMENT	4 460 385,34 €	222 968,72 €	4 573 272,39 €	4 796 241,11 €
DOTATIONS FONDS ET RÉSERVES			6 360,00 €	6 360,00 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	297 330,00 €	- €	194 000,00 €	194 000,00 €
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	800,00 €	- €	1 600,51 €	1 600,51 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	70 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES FINANCIÈRES	368 130,00 €	- €	271 960,51 €	271 960,51 €
OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS	122 186,66 €	21 288,38 €	1 200,00 €	22 488,38 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	4 950 702,00 €	244 257,10 €	4 846 432,90 €	5 090 690,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 190,00 €		6 660,00 €	6 660,00 €
OPÉRATIONS PATRIMONIALES	290 861,00 €		131 080,00 €	131 080,00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	294 051,00 €		137 740,00 €	137 740,00 €
TOTAL DES DÉPENSES D'EQUIPEMENT	5 538 804,00 €	244 257,10 €	4 984 172,90 €	5 228 450,00 €



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses réelles

- La dette au 1^{er} janvier 2023 :
 - ❖ Le capital restant dû s'élève à 2 277 739, 75 € pour 3 emprunts souscrits
 - ❖ Le montant de l'annuité en capital 2023 est de 194 000 €
-
- Les dotations, fonds et réserves
 - ❖ Le reversement à la CCVL, et pour la première année, de 5 % du produit de la part communale de taxe d'aménagement => 6 360 €



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
COMMUNICATION	MODERNISATION SITE INTERNET		30 000,00 €
	SYSTÈME VIDÉO CONFÉRENCE-SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL		14 000,00 €
	PROJECTEUR EXTÉRIEUR		2 000,00 €
	PANNEAUX D'AFFICHAGE		5 000,00 €
	TOTAL		51 000,00 €

	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
CULTURE	MÉDIATHÈQUE - MOBILIER		6 000,00 €
	MÉDIATHÈQUE - 3 BAGS POTAGER / GRAINOTHIÈQUE		2 800,00 €
	MÉDIATHÈQUE - LISEUSES	456,50 €	
	TOTAL	456,50 €	8 800,00 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
DÉVELOPPEMENT DURABLE	AMI MIMOSA/SEQUOIA - ÉTUDES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - SALLE DES SPORTS		6 000,00 €
	AMI MIMOSA/SEQUOIA - ÉTUDES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - BÂTIMENT EVEILLIER		6 000,00 €
	ACQUISITION TERRAIN CRÉATION CHEMIN PIÉTONNIER VERS ST-GENIS-LÈS-OLLIERES		4 000,00 €
	CRÉATION CHEMIN PIÉTONNIER TUPINIER ACCÈS ÉQUIPEMENT SPORTIF		10 000,00 €
	TOTAL		26 000,00 €

	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
SPORTS	DÉFIBRILATEURS SALLE DES SPORTS	1 698,60 €	
	CRÉATION CITY STADE ET SKATE PARK	20 742,00 €	450 000,00 €
	CONSTRUCTION MUR ENTRAINEMENT TENNIS		50 000,00 €
	TOTAL	22 440,60 €	500 000,00 €

06/03/2023

Conseil municipal

| 79



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

	LIBELLÉ	PAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
BÂTIMENTS	ÉCOLE DE MUSIQUE -VISIOPHONE	2 067,70 €	
	AMÉNAGEMENT LOCAL COMMERCIAL	2 520,00 €	
	TRAVAUX DIVERS BÂTIMENTS : CLOTURE SALLE CATALON ET MATERNELLE + BARRIÈRES ET ÉCLAIRAGE	13 544,88 €	
	MAIRIE - RÉNOVATION VOILETS RDC + RIDEAU MÉTALLIQUE ENTRÉE		30 000,00 €
	CIMETIÈRE - AMÉNAGEMENT LOCAL OSSUAIRE		45 000,00 €
	ÉCOLE MATERNELLE - MAITRISE OEUVRE SECONDE COUR		40 000,00 €
	CUISINE CENTRALE - CANIVEAU DEVANT PORTE		9 000,00 €
	CUISINE CENTRALE - VENTOUSE PORTE RESTAURANT		2 000,00 €
	SALLE DES FÊTES - RÉNOVATION ET EXTENSION (AP/CP)		800 000,00 €
	ÉGLISE - REPRISE TOITURE + CLOCHER + PARATONNERRE		125 000,00 €
	SALLE DES SPORTS - REPRISE ECS + DOUCHES + ADOUCISSEUR		130 000,00 €
	IMMEUBLE EVEILLIER - ISOLATION DES COMBLES		12 000,00 €
	IMMEUBLE EVEILLIER - RÉFECTION TOITURE PRESSING		25 000,00 €
	TRAVAUX ACCESSIBILITE BÂTIMENTS		45 000,00 €
		TOTAL	18 132,58 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

AMENAGEMENTS URBAINS	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
	RÉHABILITATION SECTEUR DE LA HALLE - ÉTUDE DE PROGRAMMATION		50 000,00 €
	TOTAL		50 000,00 €

VOIRIE	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
	PROLONGEMENT VOIE VERTE VERS CRAPONNE SECTEUR TUPINIER		50 000,00 €
	AMÉNAGEMENT ACCÈS SÉCURISÉ AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS		30 000,00 €
	ROND POINT ROUTE DE POLLIGNAY - PANNEAU LUMINEUX DE POLICE		4 700,00 €
	TOTAL	- €	84 700,00 €



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
RÉSEAUX	EAUX PLUVIALES CHEMIN DES CORNURES	108 000,00 €	
	EAUX PLUVIALES PIROT RAVAGNON	21 189,00 €	
	RENOUVELLEMENT POTEAUX INCENDIE	6 215,22 €	
	EAUX PLUVIALES CHEMIN DE LA LÈCHÈRE - ÉTUDES		25 000,00 €
	EAUX PLUVIALES EVELLIER/FINALE EN EMILIE (MO DÉLÉGUÉE AU SIAHVY)		327 600,00 €
	REQUALIFICATION DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES (AP/CP)		1 981 072,39 €
	BASSIN DE LA CHAUDANNE - CONVENTION MO DÉLÉGUÉE SIAHVY (EAUX USÉES)		1 200,00 €
	TOTAL	156 692,60 €	2 334 872,39 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
DIVERS TECHNIQUE	MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES	5 151,84 €	
	BANCS VOIE VERTE ET CIMETIERE		6 000,00 €
	CTM - TONDEUSE AUTOPORTÉE (REMPLACEMENT KUBOTA)		25 000,00 €
	CTM - CHARRIOT ÉLÉVATEUR		25 000,00 €
	ILLUMINATIONS	26 372,62 €	15 000,00 €
	DÉFIBRILATEURS		5 000,00 €
	TOTAL	31 524,46 €	76 000,00 €



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

DIVERS ADMINISTRATIF	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
	MOBILIER DE BUREAU		2 500,00 €
	TOTAL		2 500,00 €

URBANISME	LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
	MODIFICATION N° 2 PLU	5 760,00 €	20 000,00 €
	NUMÉROTATION VOIES		5 000,00 €
	RÉSEAUX D'ÉLECTRIFICATION	2 961,60 €	50 000,00 €
	TERRAINS NUS		15 000,00 €
	TOTAL	8 721,60 €	90 000,00 €

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023



Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

	LIBELLÉ	PAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
ÉCOLE MATERNELLE	2 CHARRIOTS ENTRETIEN ATSEM		1 400,00 €
	CHAISES CLASSE 7 (8 chaises T2)		450,00 €
	CHAISES ADULTES SALLE DES MAITRES (3)		700,00 €
	TOTAL	- €	2 550,00 €

	LIBELLÉ	PAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
RESTAURANT SCOLAIRE	MOBILIER ET MATÉRIEL DE CUISINE	2 826,76 €	
	CUISINE CENTRALE - FOUR SUPPLÉMENTAIRE		36 000,00 €
	CUISINE SATELLITE - PLONGE SUPPLÉMENTAIRE		25 000,00 €
	CUISINE SATELLITE - CHARIOT CHAUFFANT		1 350,00 €
	TOTAL	2 826,76 €	62 350,00 €

06/03/2023

Conseil municipal

85



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Section d'investissement – Dépenses réelles – Les principales dépenses d'équipement

LIBELLÉ	RAR 2022	CRÉDITS NOUVEAUX
ACQUISITION MATÉRIEL NUMÉRIQUE - SERVEUR	3 462,00 €	
ORDINATEUR PORTABLE CLASSE 19		500,00 €
SONO MUSIQUE		900,00 €
RENOUVELLEMENT MOBILIER CLASSE CP (16 tables, 24 casiers et chaises)		4 750,00 €
RENOUVELLEMENT MOBILIER CLASSE CP (16 tables, 24 casiers et chaises)		4 750,00 €
RENOUVELLEMENT MOBILIER CLASSE CE1 (16 tables, 24 casiers et chaises)		4 700,00 €
RENOUVELLEMENT MOBILIER CLASSE CE1 (26 chaises)		2 500,00 €
PROJET CLASSE FLEX (15 tablettes + 20 tabourets oscillants)		1 600,00 €
RENOUVELLEMENT MOBILIER (3 fauteuils enseignants +4 tabourets adultes)		700,00 €
PANNEAU DE BASKET FIXE COUR DU BAS		700,00 €
TOTAL	3 462,00 €	21 100,00 €

ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LA PROSPECTIVE 2023-2026



Un scénario prudent retenu, compte tenu des contextes géopolitique et économique et de l'incertitude de leurs conséquences à moyen et long terme :



Fonctionnement :

- ❖ Une tendance inflationniste des dépenses à caractère général récurrentes (5% jusqu'en 2025 puis 3,5%)
- ❖ La prise en compte d'un GVT à 5% en 2024 puis 3% en matière de charges de personnel
- ❖ Une stabilité des taux d'imposition et des bases réévaluées à 5, 3 puis 2 % sur la période et des dotations de l'État



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : LA PROSPECTIVE 2022-2026

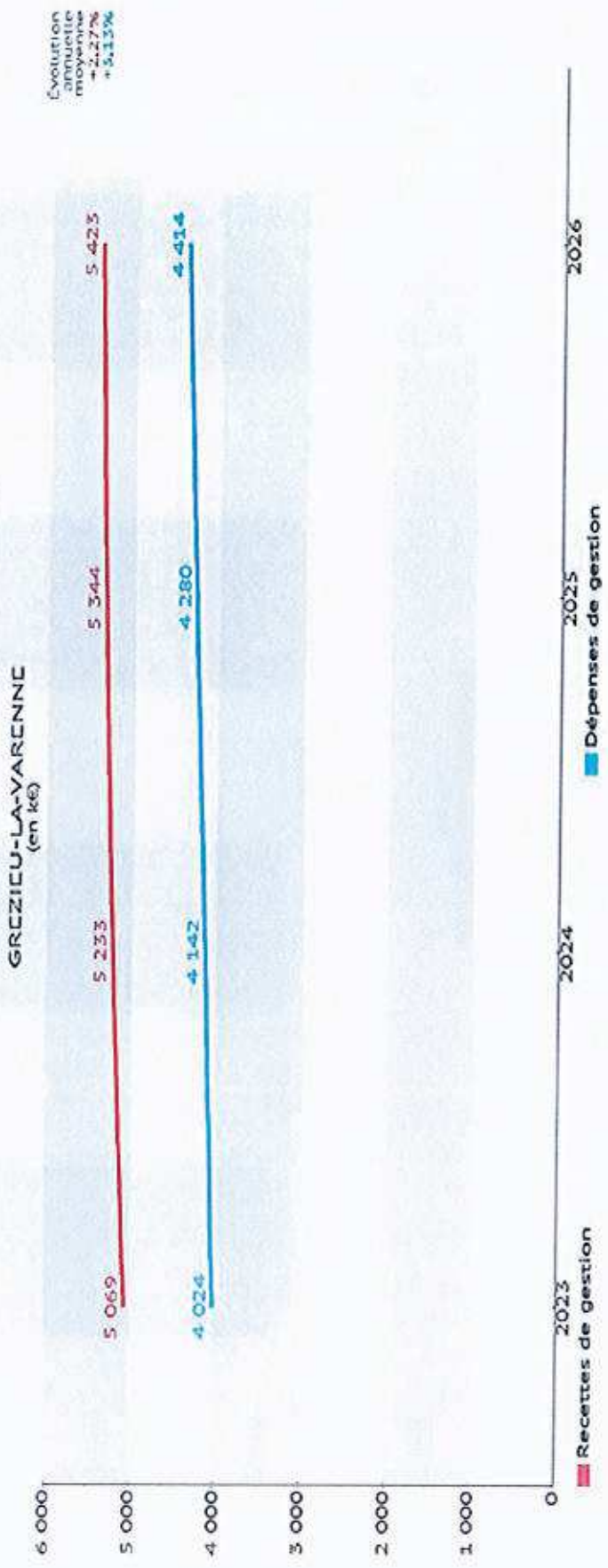
→ Investissement :

- ❖ Des dépenses récurrentes à hauteur de 350 000 € en 2024 et 2025 et de 250 000 € pour 2026
- ❖ Une incertitude au niveau du PPI sur le montant des travaux et le calendrier de réalisation de l'opération de réhabilitation et extension de la salle des fêtes
- ❖ Absence de cofinancement des programmes d'investissement
- ❖ Une taxe d'aménagement qui augmente progressivement avec le déblocage de l'urbanisation sur certains secteurs du territoire communal
- ❖ Un équilibre des budgets avec la réalisation d'emprunts sur 15 ans au taux de 3 %.

LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2022-2026 – SECTION DE FONCTIONNEMENT



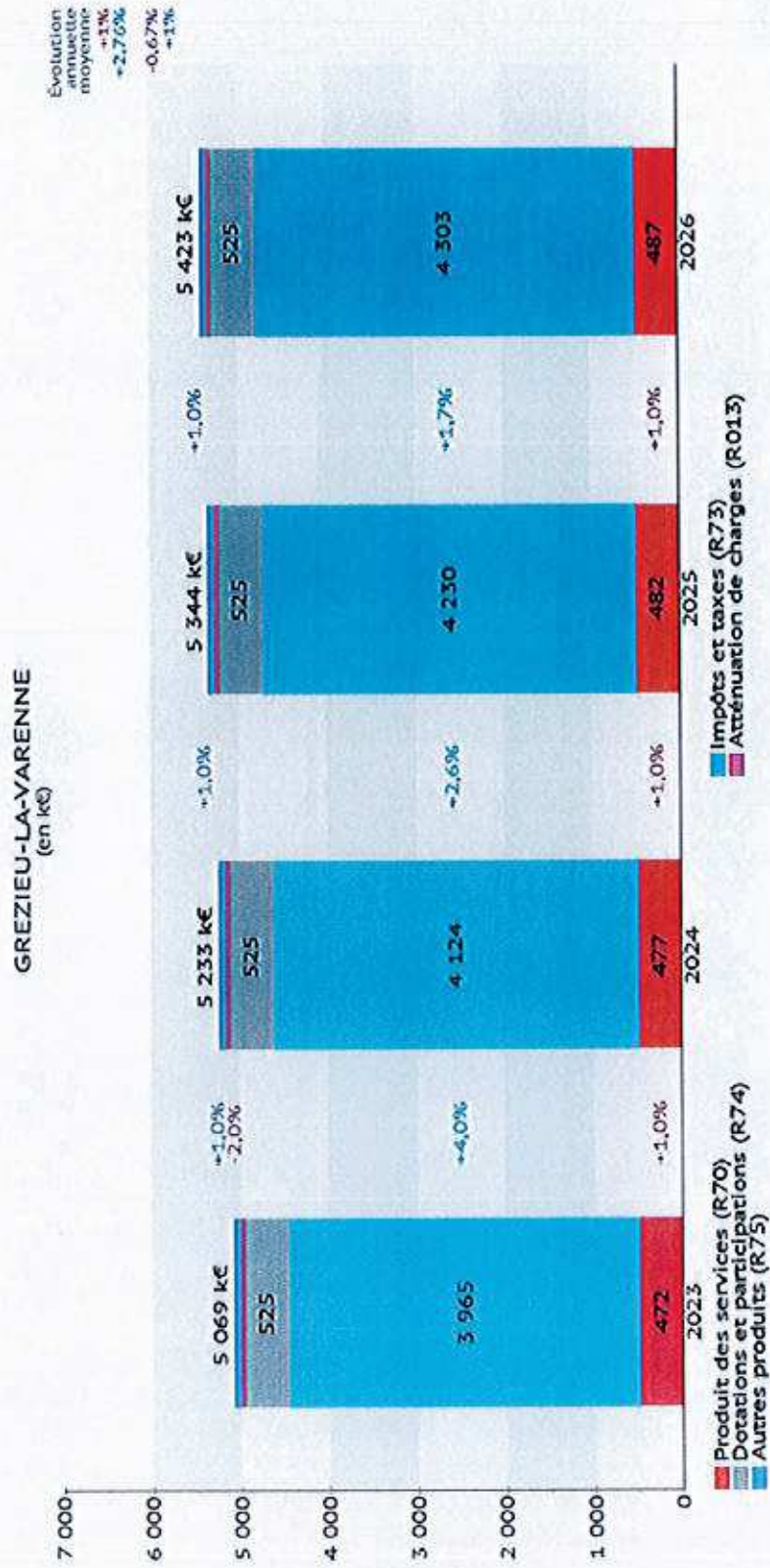
L'évolution des recettes et dépenses de gestion



06/03/2023



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2023-2026 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

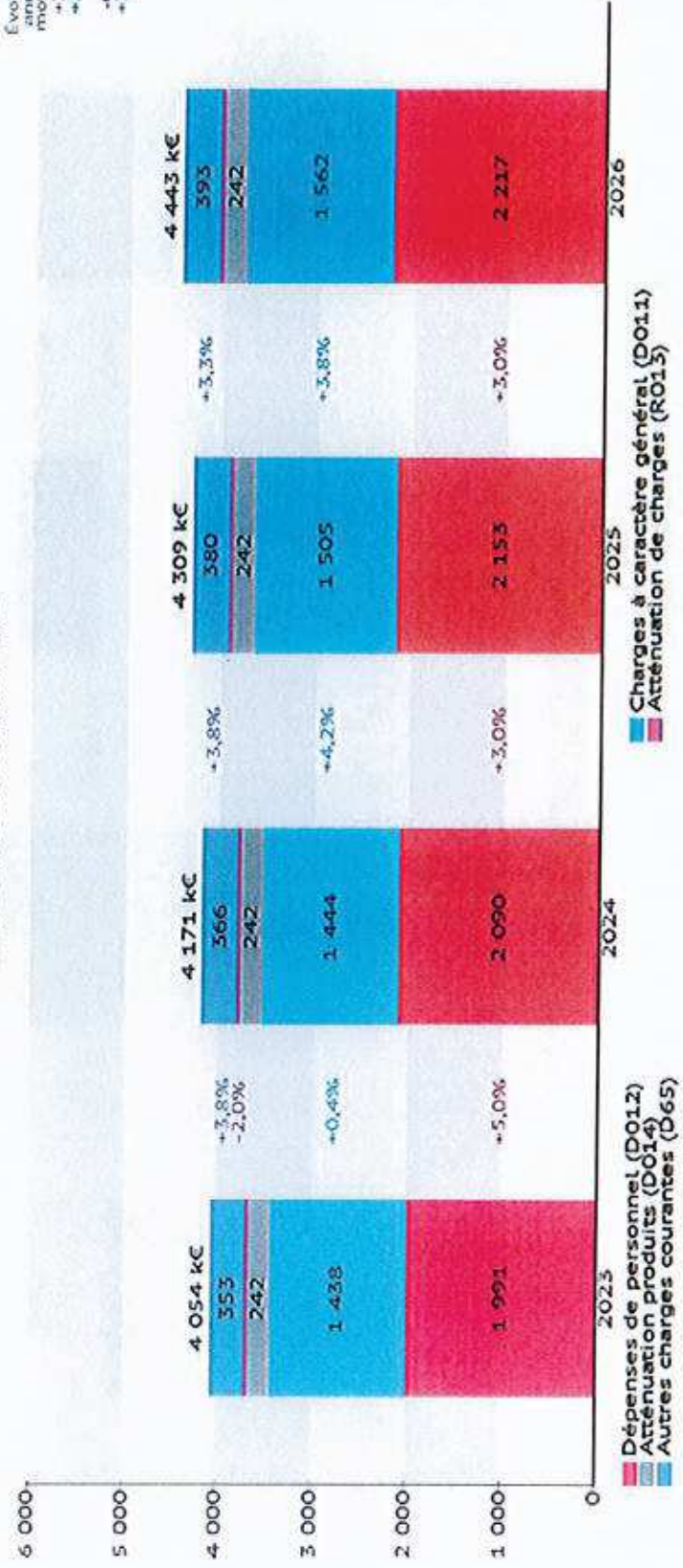




LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2023-2026 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

GREZIEU-LA-VARENNE
 D012, D011, D014, R013, D65 en k€

Evolution
 annuelle
 moyenne
 +3,66%
 +2,79%
 -0,67%
 +5,62%

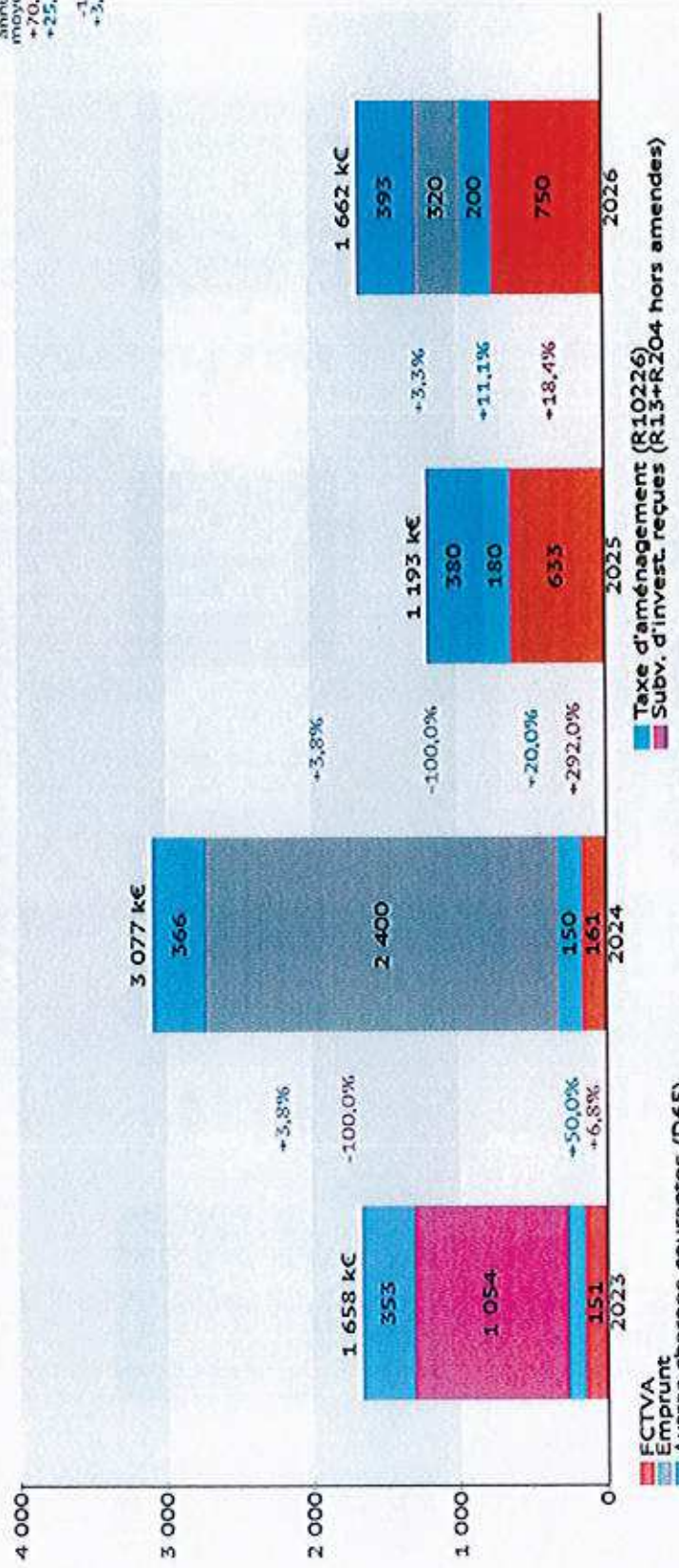




LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2023-2026 – RECETTES D'INVESTISSEMENT

GREZIEU-LA-VARENNE
 FCTVA, R10226, Emprunt, R13+R204 hors amendes, D65 en k€

Évolution
 annuelle
 moyenne
 +70,52%
 +25,99%
 ns
 -100%
 +3,62%



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2023-2026 – LE PPI



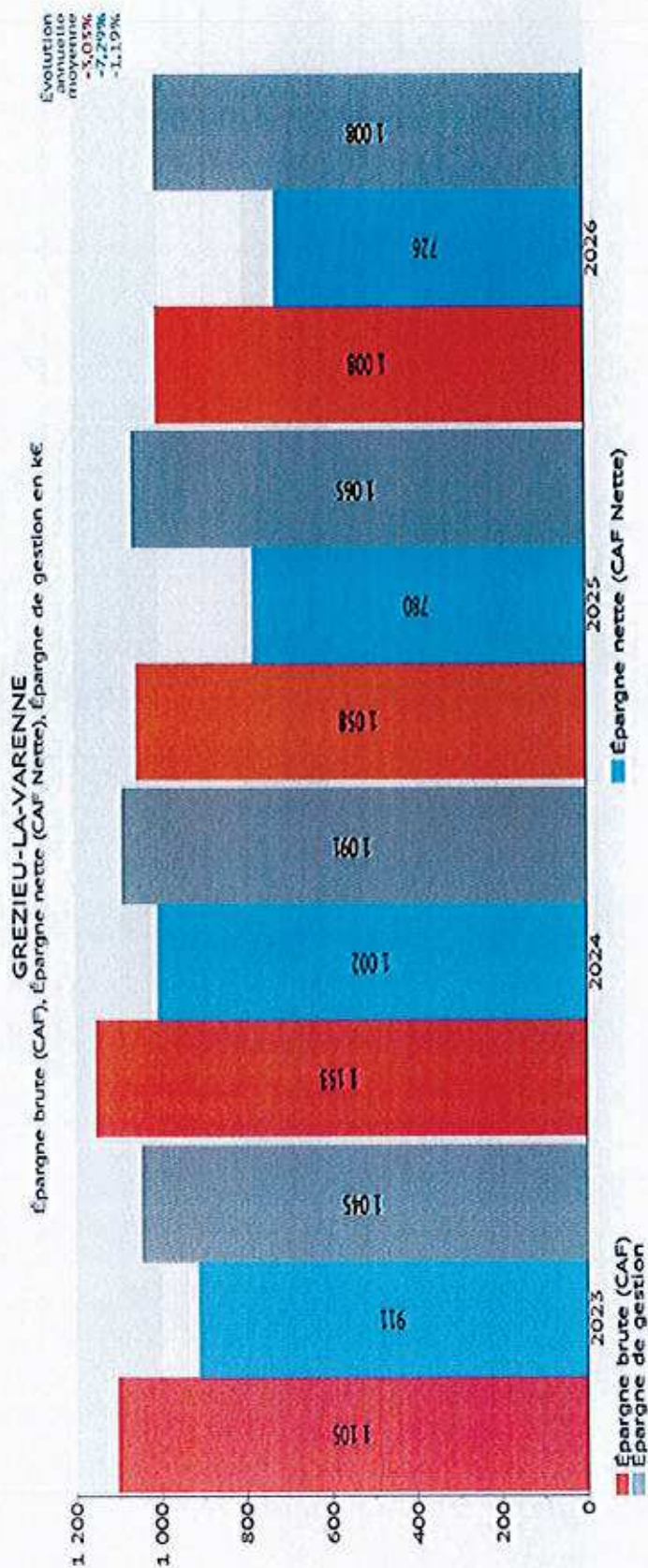
LIBELLÉ	MONTANT	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
AUTORISATION DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT					
RÉSEAUX EAUX PLOUVIALES 906	3 337 000,00 €	1 981 073,00 €	- €	- €	- €
SALLE DES FÊTES	3 300 000,00 €	800 000,00 €	2 480 360,00 €	- €	- €
VIDÉO PROTECTION	261 200,00 €	- €	104 049,00 €	- €	- €
TOTAL AP/CP	6 898 200,00 €	2 781 073,00 €	2 584 409,00 €	- €	- €
AUTRES OPÉRATIONS					
AGRANDISSEMENT COUR ÉCOLE MATERNELLE ET SANITAIRES	450 000,00 €	40 000,00 €	410 000,00 €	- €	- €
CITY STADE ET SKATE PARC	470 000,00 €	470 000,00 €	- €	- €	- €
EAUX PLOUVIALES AVENUE EMILE EVEILLIER- FINALE EN EMILIE	327 600,00 €	327 600,00 €	- €	- €	- €
EAUX PLOUVIALES LES CORNURES	108 000,00 €	108 000,00 €	- €	- €	- €
MISE EN ACCESSIBILITÉ	164 644,00 €	45 000,00 €	- €	- €	- €
PLU	32 062,00 €	25 760,00 €	- €	- €	- €
RÉHABILITATION LOCAUX COMMUNAUX	210 206,00 €	37 000,00 €	70 000,00 €	71 700,00 €	- €
RÉNOVATION DE LA HALLE ET DE SES ABORDS	1 480 000,00 €	50 000,00 €	1 430 000,00 €	- €	- €
AMÉNAGEMENT ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE	3 000 000,00 €	- €	75 000,00 €	225 000,00 €	2 700 000,00 €
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	6 242 512,00 €	1 103 360,00 €	1 985 000,00 €	296 700,00 €	2 700 000,00 €
TOTAL PPI	13 140 712,00 €	3 884 433,00 €	4 569 409,00 €	296 700,00 €	2 700 000,00 €

06/03/2023

Conseil municipal | 93



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2023-2026 – L'ÉPARGNE



LA SITUATION DE GRÉZIEU-LA-VARENNE : PROSPECTIVE 2023-2026 – L'ENDETTEMENT

